



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 16 septembre 2002**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 26 août 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 17 septembre 2002

**Créations de postes dans le cadre d'un besoin occasionnel au service  
des Eaux**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoint* :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise  
HALAT, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Rodolphe CHALLET, Mme  
Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, M. Robert  
PLANTECOTE

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme  
Geneviève RIZZI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-  
Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard  
ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU,  
M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck  
GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie  
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis  
EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mlle Fabienne RAVENEAU donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

**Excusés :**

*Adjoint* :

M. Joël RENOUX

*Conseillers :*

Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 16 septembre 2002**

DELIBERATION D20020271

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans la perspective de la création d'une régie des eaux au 1<sup>er</sup> janvier 2003, il y a lieu de procéder à la mise à jour des relevés de compteurs.

Parallèlement, un renfort temporaire s'avère nécessaire pour assurer dans de bonnes conditions l'analyse et le traitement de l'eau potable.

C'est pourquoi, il est proposé de créer :

- deux emplois occasionnels de releveurs de compteurs à pourvoir par contrat de 3 mois renouvelable une fois en application de l'alinéa 2, de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984. Ces emplois seront rémunérés sur la base du 1<sup>er</sup> échelon du grade d'agent technique ;
- un emploi de laborantin à pourvoir par contrat de 3 mois renouvelable une fois en application de l'alinéa 2 de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984. cet emploi sera rémunéré sur la base du 1<sup>er</sup> échelon du grade de technicien.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter la création des 3 postes ci-dessus définis, dont le financement est prévu au budget eau (64/6411/0205).

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort  
**Bernard BELLEC**  
L'Adjoint Délégué

**Luc DELAGARDE**

[Ordre du jour](#)